Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Gestion – Comptabilité – Mathématiques appliquées et techniques commerciales

Session 2019 • Code sujet : **19SP-BP CT U41** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Étude de marché et chiffre d'affaires prévisionnel** (2 questions) — **Page 3**
2. **Gestion commerciale** (5 questions) — **Page 5**
3. **Investissement : financement et amortissement** (2 questions) — **Page 8**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales/2019/BP Charcutier - U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Étude de marché et chiffre d’affaires prévisionnel

Henry YAUD envisage d’installer des distributeurs automatiques de charcuterie et de plats cuisinés à Rouen. Les documents présentent l’évolution du marché et les attentes des consommateurs, puis fournissent les données de la zone de chalandise nécessaires au calcul du chiffre d’affaires prévisionnel.

Étude de marché du distributeur automatique

Question 1.1. À partir des documents 1 et 2, analyser le marché national de la distribution automatique et mettre en évidence les attentes des consommateurs en matière de distribution automatique, en répondant aux questions de l’annexe 1 du dossier réponses.

Le marché français est en développement : les distributeurs de pain, viande, légumes et plats préparés se multiplient, même si le secteur reste moins implanté qu’en Allemagne. Les consommateurs recherchent un accès à l’alimentation 24 h/24, des produits artisanaux pour dépanner ou manger immédiatement, et un service pratique. Les distributeurs se diversifient et se modernisent, avec notamment le paiement par carte et le sans-contact. Ils complètent les boutiques et peuvent aussi servir de support de communication. Des réserves subsistent sur la conservation des produits et la réduction des échanges avec les commerces de proximité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Marché en développement, porté par le service 24 h/24, la praticité et la diversification, mais confronté aux inquiétudes sur la conservation et le lien avec les commerces de proximité.

Calcul du chiffre d’affaires prévisionnel

Question 1.2. À partir des informations du document 3 sur la zone de chalandise, compléter le tableau de l’annexe 2 du dossier réponses et effectuer les calculs demandés afin de déterminer le chiffre d’affaires prévisionnel de la mise en place d’un distributeur automatique.

La dépense moyenne par ménage est la somme des dépenses de chaque CSP pondérées par leur part. Le tableau donne 19 710 € par ménage et par an. Pour 10 000 ménages : 19 710 × 10 000 = 197 100 000 € de dépenses globales. Les achats de charcuterie et plats cuisinés représentent 0,2 % de ce montant, soit 394 200 €. Après l’évasion commerciale de 36 %, il reste 64 %, soit 252 288 €. On retire ensuite les 102 937 € réalisés par les concurrents directs.

Catégorie socioprofessionnelle	Effectif	Dépense annuelle par ménage	Contribution pondérée
Patrons de l’industrie et du commerce	11 %	23 000 €	2 530 €
Cadres supérieurs et professions libérales	22 %	20 000 €	4 400 €
Cadres moyens	44 %	23 000 €	10 120 €
Ouvriers	4 %	11 000 €	440 €
Employés	7 %	10 000 €	700 €
Agriculteurs	1 %	9 000 €	90 €
Inactifs	11 %	13 000 €	1 430 €
Total	**100 %**		**19 710 €**

Le chiffre d’affaires prévisionnel annuel disponible est donc de 149 351 €.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d’affaires prévisionnel annuel : 149 351 €.

2. Gestion commerciale

L'entreprise compare les offres de trois fournisseurs pour l'achat d'un distributeur automatique, puis retient le modèle WENDY en promotion proposé par AUTODISTRI. Les travaux portent sur la comparaison des offres, le calcul de l'acompte, la préparation du bon de commande et la rédaction d'un courriel au fournisseur.

2.1 Choix d'un fournisseur

Question 1. À partir du document 4 et en sachant que le taux de TVA applicable est de 20 %, compléter le tableau de comparaison des offres des fournisseurs en annexe 3 du dossier réponses.

On applique d'abord les réductions, puis on ajoute les frais de livraison et d'installation. Pour S.D.A.P.F., l'escompte s'applique après la remise. Les montants sont arrondis au centime.

Fournisseur	Total HT	TVA	Total TTC livré et installé	Délai
DISTRI MAGIC	10 605,00 €	2 121,00 €	12 726,00 €	90 jours
S.D.A.P.F.	9 525,46 €	1 905,09 €	11 430,55 €	45 jours
S.M.C.	9 842,95 €	1 968,59 €	11 811,54 €	2 mois

S.D.A.P.F. propose le prix TTC livré et installé le plus bas.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> DISTRI MAGIC : 12 726,00 € TTC ; S.D.A.P.F. : 11 430,55 € TTC ; S.M.C. : 11 811,54 € TTC.

Question 2. Citer trois critères de sélection et choisir le fournisseur correspondant, en complétant le tableau de l'annexe 4 du dossier réponses.

Trois critères peuvent guider le choix : le prix total TTC, le délai de livraison et les conditions de paiement. S.D.A.P.F. cumule le prix total le plus bas (11 430,55 € TTC) et le délai annoncé le plus court (45 jours). Son paiement comptant est à mettre en balance avec le règlement à 30 jours fin de mois proposé par S.M.C.

- Prix : S.D.A.P.F.
- Délai de livraison : S.D.A.P.F.
- Conditions de paiement : avantage à S.M.C. pour le délai de règlement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choix : S.D.A.P.F., pour son prix TTC le plus bas et son délai de livraison de 45 jours.

2.2 Bon de commande et versement d'un acompte

Question 1. À l'aide du document 5 et de vos connaissances, calculer le montant de l'acompte de 20 % sur le TTC et répondre aux questions de l'annexe 5 du dossier réponses.

Le prix promotionnel du distributeur est de 8 000 € HT, hors transport. Avec une TVA de 20 %, le prix TTC est de 8 000 × 1,20 = 9 600 €. L'acompte représente 20 % du TTC : 9 600 × 0,20 = 1 920 €. Le solde, hors transport, est de 9 600 - 1 920 = 7 680 €. Selon le document 5, un acompte engage l'acheteur à acheter et le vendeur à fournir la marchandise ; la commande ne peut pas être annulée, sauf exceptions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Acompte : 1 920 € ; solde hors transport : 7 680 €. L'acompte engage les deux parties.

Question 2. Compléter le bon de commande n° 549, daté du 16 juin 2019, en annexe 6 du dossier réponses, pour la commande du modèle WENDY auprès du fournisseur AUTODISTRI.

Bon de commande n° 549, daté du 16 juin 2019. Acheteur : SARL « TOUT EST BON », 25 rue du Nord, 76000 Rouen. Fournisseur : AUTODISTRI, 12 avenue de l'Industrie, 37000 Tours.

Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT	TVA 20 %	Total TTC
Distributeur réfrigéré WENDY en promotion, hors transport	1	8 000,00 €	8 000,00 €	1 600,00 €	9 600,00 €

Préciser les équipements indiqués dans l'offre : 6 étagères à spirales, monnayeur, lecteur de billet, connecteur pour armoire esclave et armoire à 80 casiers rétro-éclairés. Conditions : acompte de 20 % sur le TTC, soit 1 920 €, puis solde de 7 680 €. Le transport est hors prix et reste à préciser.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Commande n° 549 : 1 distributeur WENDY, 8 000 € HT, 9 600 € TTC hors transport. Acompte : 1 920 €.

Question 3. Rédiger le courriel sur l'annexe 7 afin d'envoyer le bon de commande au fournisseur AUTODISTRI et de lui demander une confirmation de commande en retour.

Le courriel joint le bon de commande n° 549 et demande au fournisseur d'en confirmer la réception et les modalités de livraison. L'adresse électronique du fournisseur n'étant pas indiquée dans les documents, l'adresse du destinataire est à compléter.

À : AUTODISTRI
Objet : Bon de commande n° 549 - distributeur WENDY

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-joint notre bon de commande n° 549 pour un distributeur WENDY. Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer la commande en retour et de nous préciser les frais de transport ainsi que le délai de livraison.

Cordialement,
Henry YAUD
SARL « TOUT EST BON »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Courriel envoyé à AUTODISTRI avec le bon de commande n° 549 en pièce jointe et demande de confirmation en retour.

3. Investissement : financement et amortissement

M. YAUD étudie les possibilités de financement de l'investissement dans le distributeur automatique. Il doit également établir le tableau d'amortissement de l'immobilisation selon le mode linéaire, pour une durée probable d'utilisation de cinq ans.

Le financement

Question 3.1. Présenter les différentes possibilités de financement en complétant le tableau de l'annexe 8 du dossier réponses.

Les modes de financement se distinguent selon l'origine des fonds et le statut du matériel. L'autofinancement et les apports renforcent les ressources propres ; l'emprunt bancaire apporte des fonds à rembourser ; le crédit-bail permet d'utiliser le distributeur en payant des loyers, avec une éventuelle option d'achat.

Mode	Principe
Autofinancement	Fonds propres de l'entreprise : trésorerie et bénéfices conservés.
Apport en capital	Apport du dirigeant ou des associés au capital de la SARL.
Emprunt bancaire	Prêt remboursé selon des échéances, avec intérêts.
Crédit-bail	Location du matériel, avec possibilité d'achat en fin de contrat.

M. YAUD peut choisir un mode ou en combiner plusieurs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Financements possibles : autofinancement, apport en capital, emprunt bancaire et crédit-bail.

L'amortissement

Question 3.2. Sachant que l'immobilisation sera amortie selon le mode linéaire et que sa durée probable d'utilisation est de cinq ans, compléter le tableau d'amortissement de l'annexe 9 du dossier réponses.

En mode linéaire, l'amortissement est réparti également sur les cinq années. La base retenue est le prix HT du modèle WENDY indiqué dans le sujet : 8 000 €. Le taux annuel est de 100 % ÷ 5 = 20 %. La dotation annuelle vaut 8 000 € ÷ 5 = 1 600 €. Les amortissements cumulés augmentent de 1 600 € chaque année et la valeur nette comptable diminue d'autant, jusqu'à 0 € en fin de période.

Année	Valeur d'origine	Dotation	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
1	8 000 €	1 600 €	1 600 €	6 400 €
2	8 000 €	1 600 €	3 200 €	4 800 €
3	8 000 €	1 600 €	4 800 €	3 200 €
4	8 000 €	1 600 €	6 400 €	1 600 €
5	8 000 €	1 600 €	8 000 €	0 €

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Dotation annuelle : 1 600 €. Valeur nette comptable après cinq ans : 0 €.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BP CHARCUTIER

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E4-U41 du BP Charcutier-Traiteur, session 2019, porte le code 19SP-BP CT U41 et dure quatre heures, coefficient 4. Autour du projet d'un distributeur automatique de charcuterie et de plats cuisinés à Rouen, elle évalue l'étude de marché, le chiffre d'affaires prévisionnel, la comparaison des fournisseurs, les documents commerciaux, les modes de financement et l'amortissement linéaire.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une dépense moyenne pondérée se calcule en multipliant la dépense de chaque catégorie par sa proportion, puis en additionnant les résultats.
- Dans la zone étudiée, les dépenses de charcuterie et plats cuisinés représentent 0,2 % des dépenses de consommation globales.
- Avec une TVA de 20 %, TTC = HT × 1,20 ; appliquer les remises et frais selon les conditions propres à chaque offre.
- En amortissement linéaire, l'annuité constante se calcule en divisant la base amortissable par la durée d'utilisation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les prix HT et TTC et appliquer la TVA au bon montant.
- Comparer les offres selon leur coût total, leurs délais de livraison et leurs conditions de paiement.
- Respecter les étapes du calcul prévisionnel en tenant compte des données de zone, de l'évasion commerciale et de la concurrence.
- Vérifier les informations du bon de commande et demander explicitement une confirmation dans le courriel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la dépense annuelle moyenne de consommation de la zone ?

Pour chaque catégorie, multipliez la dépense annuelle par ménage par son effectif en proportion, puis additionnez les produits. Appliquez ensuite les données du document sur la part consacrée à la charcuterie et aux plats cuisinés.

Q : Comment prendre en compte une remise et un escompte dans la comparaison des offres ?

Appliquez chaque réduction au montant concerné, en respectant les conditions de l'offre et leur ordre de calcul. Convertissez les montants HT en TTC avec le taux indiqué, puis ajoutez les frais applicables.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et un barème par question est-il indiqué ?

L'épreuve dure quatre heures et son coefficient est 4. Le sujet ne donne pas de barème détaillé par question ou par dossier ; prévoyez donc du temps pour traiter chacune des consignes et vérifier vos réponses.

Q : Quelles données faut-il faire figurer dans un tableau d'amortissement linéaire ?

Reprenez les colonnes prévues dans l'annexe, notamment la base amortissable, la durée, le taux, l'annuité et la valeur nette comptable si elles y figurent. En linéaire, l'annuité est constante sur la durée retenue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales/2019/BP Charcutier - U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.